



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2016-110

Objet :

**Dossier de demande de subvention :
Plateau multisports avec pistes de course.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille seize et le treize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine (18h50) – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry - DEBEAUCE Christine – CABOCHE Chrystelle – NADAL Olivier – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

Pouvoirs : LABEUR Martine (18h50) à SOTO Jean-François - BIESSÉ Frédérique à SOREL Joëlle - BONNET Jean-Louis à COLOMBIER François – POURTIER Jean Luc à CHRISTOL Marcel - PANTALEONE Alexandra à SANCHEZ Marie-Hélène - EDMOND-MARIETTE Gérard à LECOMTE Olivier - DEJEAN Anne Marie à CONTRERAS Sylvie

Absents :

Convocation du 7 décembre 2016

Mme SANCHEZ Marie-Hélène est élu secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée du projet de création d'un plateau multisports avec une piste de course, qui se situerait à proximité du terrain de football synthétique et des terrains de tennis.

Ce plateau comprendrait un terrain de hand-ball, de volley-ball, un site de saut en hauteur, une piste d'athlétisme de 250 m de 4 couloirs et une piste d'athlétisme de 5 couloirs.

Cet équipement s'inscrit dans la volonté de renforcer le pôle sportif qui est mis à disposition des élèves des écoles maternelles et élémentaires, des élèves du Collège et des adhérents des associations sportives de la commune (hand-ball, volley-ball, athlétisme).

Les effectifs accueillis au sein de ces structures ne cessent de croître et il est de notre volonté d'offrir des équipements de qualité, conformes aux exigences réglementaires et adaptés aux pratiques sportives nombreuses à Gignac.

Le projet est ainsi évalué :

• Plateau sportif et pistes de course	314 645,00 € HT
• Eclairage public du site	45 000,00 € HT
• Honoraires (maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, SPS)	26 500,00 € HT
• Imprévus	25 000,00 € HT
TOTAL	411 145,00 € HT

Afin de mener à bien ce projet, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des collectivités susceptibles de nous aider : Etat (DETR et FSIL), Conseil Régional, Conseil Départemental et autres collectivités.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des collectivités susceptibles de nous aider : Etat (DETR et FSIL), Conseil Régional, Conseil Départemental et autres collectivités pour le projet de création d'un plateau multisport avec pistes de course évalué à 411 145 € HT.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20161213-DEL2016-110-DE
Date de télétransmission : 15/12/2016
Date de réception préfecture : 15/12/2016